

Les ventes mondiales de musique en ligne ont grimpé de 40% en 2007

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-01-2008 00:29:03

Les ventes mondiales de musique en ligne ont grimpé de 40% en 2007, confirmant le décollage des plateformes de téléchargement légal, selon le rapport annuel sur la musique numérique publié jeudi par la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI).

Les ventes ont atteint "environ 3 milliards de dollars" l'an dernier, contre 2,1 milliards en 2006, s'est félicité l'organisme basé à Londres, évoquant une "révolution qui bouleverse l'industrie musicale alors que les maisons de disques s'adaptent au modèle de distribution numérique".

Selon l'organisation, "la disponibilité croissante du répertoire, l'augmentation du choix et de la diffusion des baladeurs a tiré la demande de musique (sur internet) à un niveau record".

Ainsi, en cinq ans, de 2003 à 2007, le nombre de plateformes de téléchargement légales est passé d'une trentaine à plus de 500, le nombre de morceaux disponibles est passé d'un million à plus de six, et la valeur des ventes numériques est passée de 0 à 15% du chiffre d'affaires de l'industrie musicale, a ajouté l'IFPI.

La chanson la plus téléchargée légalement en 2007 a été "Girlfriend" de la rockeuse canadienne Avril Lavigne, a encore indiqué l'IFPI, qui publie pour la première fois dans ce rapport le palmarès mondial des meilleures ventes numériques.

Cependant, l'IFPI, connue pour sa lutte contre le "piratage" musical qui prive selon elle artistes et maisons de disques de leurs revenus, a appelé les gouvernements du monde entier à combattre "concrètement" le téléchargement illégal de musique sur internet.

A ce propos, elle a cité en exemple "l'accord Sarkozy" signé en France entre les secteurs de la musique, du cinéma et d'internet et les pouvoirs publics, au terme d'une mission confiée à Denis Olivennes, affirmant qu'il avait contribué "plus que toute autre chose à changer l'état d'esprit" vis-à-vis de cet enjeu.

AFP